

SYCOMORE SMALLCAP

FCP de capitalisation

Catégorie AMF : Actions zone euro



RAPPORT DE GESTION AU 30.12.2011

Le présent rapport de gestion concerne la période du 31 décembre 2010 au 30 décembre 2011.

Objectif de gestion : L'objectif du FCP est d'offrir à ses souscripteurs sur un horizon minimum de placement de cinq ans une valorisation du capital supérieure à 7% annualisés.

L'AMF rappelle aux souscripteurs potentiels que l'objectif de performance de 7% annualisés, indiqué dans la rubrique Objectif de gestion, est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion et ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du FCP.

Indicateur de référence : Aucun indicateur financier n'a vocation à être utilisé pour l'appréciation de la performance du FCP, les indicateurs disponibles n'étant pas représentatifs du mode de gestion de ce dernier. En revanche, l'objectif de performance annuelle nette de 7% retenu peut servir à cette appréciation, sachant qu'il correspond à la performance annuelle historique de long terme des marchés d'actions internationales.

Profil de risque : La stratégie mise en œuvre par l'équipe de gestion entraîne pour l'investisseur plusieurs risques venant s'ajouter aux aléas des marchés d'actions :

1. Le risque de perte en capital : l'investisseur est averti que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué.
2. Le risque action : Le FCP est exposé entre 60% et 150% aux marchés internationaux d'actions et subit par conséquent les aléas des marchés d'actions. A ce titre l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les marchés d'actions sont particulièrement risqués, qu'ils peuvent connaître des périodes de fortes baisses pouvant durer plusieurs années et entraîner pour les investisseurs de lourdes pertes en capital.

Le FCP présente également un risque de surexposition, l'équipe de gestion pouvant exposer jusqu'à 150% de l'actif net aux actions. Il est donc possible que la valeur liquidative du FCP baisse davantage que les marchés sur lesquels le FCP est exposé.

3. Le risque spécifique aux sociétés de faible capitalisation : l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le marché des petites capitalisations est destiné à recevoir des entreprises qui, en raison de leurs spécificités, peuvent présenter des risques pour les investisseurs et entraîner une baisse de la valeur liquidative.
4. Le risque lié à la gestion discrétionnaire : l'équipe de gestion peut, dans les limites indiquées, allouer librement l'actif du FCP entre les différentes classes d'actifs, rendant possible que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants. Dans ce cas la valeur liquidative pourra baisser.
5. Le risque de taux et le risque de crédit, du fait de la possibilité pour le FCP de détenir jusqu'à 25% de son actif en produits de taux, titres de créances et instruments du marché monétaire.
6. Le risque de change, certains instruments financiers employés pouvant être cotés dans une devise autre que l'euro. A ce titre, l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le FCP est soumis à un risque de change dans une limite de 10% de son actif au maximum pour les résidents français.
7. Le risque lié aux pays émergents à titre accessoire.

Le présent rapport de gestion n'a pas été visé par le Commissaire aux comptes de l'OPCVM.

CHANGEMENTS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

Néant.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Après avoir évolués au sein d'un intervalle relativement étroit au cours du premier semestre, les marchés actions ont finalement décroché au cours de la seconde partie de l'année pour finir en forte baisse. En effet, au cours de l'été, des signes de ralentissement de l'économie américaine, couplés à la dégradation de la note de crédit de sa dette souveraine, ont entraîné les marchés à la baisse. A ce catalyseur initial, s'est ajoutée la crise de la zone Euro, amplifiée suite à la dégradation de la situation en Grèce et aux risques de contagion, aux autres pays européens d'une part, ainsi qu'au système bancaire d'autre part. Dans ce climat de défiance, où les investisseurs ont tendance à se réfugier vers des titres plus liquides, les indices de petites capitalisations ont globalement sous-performé, à l'image de l'indice CAC Small 90 qui termine l'année en baisse de -18%.

Dans ce contexte, le fonds Sycomore Smallcap a réalisé une performance de -11.63% (part I). Par rapport à son indice de référence, le fonds a globalement été avantagé par un taux d'exposition prudent (s'établissant en moyenne à 92% sur l'exercice), ainsi que par un effet sélection de titres globalement positif.

Les valeurs qui ont le plus fortement contribué à la performance sont Innov'ia (+1.7%; offre de retrait de la côte avec une prime de 50% vs dernier cours), SMT Scharf (+1.2%), Xing (+0.8%), Modelabs (+0.6%), et Promeo (+0.5%). A l'inverse, les contributeurs négatifs sont Metabolic Explorer (-1.6%), BioAlliance Pharma (-1.6%), Fourlis (-1.5%), Muelhbauer (-1.3%) et Bigben Interactive (-1.1%).

Au 30 Décembre 2011, les principales pondérations sont SMT Scharf (6% du fonds), Cancom (5.7%), Getgoods (4.5%), Store Electronic Systems (4.5%) et Nexus (3.3%).

Catégorie de parts	Performance sur l'exercice	Performance de l'indice Cac Small
I	-11.63%	-18.01%
X	-11.75%	-18.01%

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	Au 31 décembre 2010		Au 30 décembre 2011	
	I	X	I	X
Nombre de parts	6 523	110 352	6 523	106 385
Valeur de la part	162.90 €	160.83 €	143.96 €	141.93 €
Actif net total	18 811 240.91 €		16 039 059.71€	

INSTRUMENTS FINANCIERS GERES PAR LA SOCIETE DE GESTION OU UNE SOCIETE LIEE

Néant.

POLITIQUE EN MATIERE DE DROITS DE VOTE

Sycomore Asset Management tient à la disposition des porteurs un document intitulé « Politique de vote », qui présente les conditions dans lesquelles elle exerce les droits de vote attachés aux titres détenus par les OPCVM dont elle assure la gestion.

PROCEDURE DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES

Sycomore Asset Management sélectionne et évalue les intermédiaires avec lesquels elle est en relation, pour ne retenir que ceux offrant la plus grande efficacité dans leur domaine d'intervention.

A cette fin, un comité de sélection se réunit au moins deux fois par an pour évaluer les performances des intermédiaires déjà sélectionnés et décider de la sélection de nouveaux partenaires.

Le dernier comité de sélection s'est tenu le 14 décembre 2011.

COMPTE-RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION

Sycomore Asset Management a conclu des accords écrits de commission partagée permettant une distinction entre le service d'exécution d'ordres et le service d'aide à la décision d'investissement. A ce sujet, vous pouvez consulter sur notre site internet le document intitulé "Compte rendu relatif aux frais d'intermédiation", qui précise pour 2011 la clé de répartition des frais inhérents à ces services.

* * *

SYCOMORE ASSET MANAGEMENT S.A.

24-32, rue Jean Goujon

75008 Paris

Tél. : 01.44.40.16.00

Fax : 01.44.40.16.01

E-mail : info@sycomore-am.com